Rapport d'activité 2021
Parc de stationnement
REPUBLIQUE

INDIGO

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Avant Propos

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journellement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Préambule

En 2020 les mesures de confinement ont entrainé une baisse inédite de tous les déplacements et un recul sans précédent de la circulation des voitures. En parallèle bon nombre de collectivités ont réagi en proposant des espaces dédiés à la circulation des deux roues et en offrant la gratuité du stationnement en voirie.

Durant les deux confinements Indigo s'est également mobilisé pour contribuer à l'effort national en offrant près de 400 000 heures de stationnement au personnel soignant dans plus de 50 villes en France. Indigo a également souhaité en cette période faciliter la vie de ses abonnés en favorisant le paiement dématérialisé et le traitement des demandes en ligne, en permettant aux abonnés nuit de rester stationner sans surcoût et en offrant des heures de stationnement utilisables en période normale, à ses abonnés les plus fidèles.

Plusieurs actions commerciales favorisant les nouvelles souscriptions ont également été menées afin de soutenir l'activité de stationnement. Au-delà du geste solidaire ou du pragmatisme économique ces évènements conduisent à accélérer la transition vers de nouveaux usages des espaces de stationnement. Pour répondre aux besoins et usages qui évoluent et fort de son expertise en conception d'ouvrages, le groupe INDIGO propose une nouvelle vision du parking du futur.

Investir l'espace souterrain, le penser différemment pour prendre en compte les attentes d'aujourd'hui et anticiper les changements à venir font partie de nos réflexions. Il nous semble en effet naturel d'étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir en adressant ces enjeux clés : comment les sous-sols peuvent s'intégrer davantage dans la vie urbaine, comment offrir plus de mobilité et de services aux usagers, comment faciliter la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable ?

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

SOMMAIRE

L'ENTREPRISE 6
NOS METIERS 7
LE PARKING DU FUTUR 8
NOTRE HISTOIRE 9
NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE 10
1. COMPTE-RENDU TECHNIQUE 13
I. PRESENTATION GENERALE 14
A. DESCRIPTIF DU PARC 14
B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT 15
a) SOCIETE DELEGATAIRE 15
b) SOCIETE EXPLOITANTE 15
c) ADRESSE D'EXPLOITATION 16
C. TARIFS EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES . 17
D. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION 19
II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS 21
A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS 21
B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS 22
III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT 22
A. INVESTISSEMENTS / GER 23
B. CONTRATS D'ENTRETIEN 24
C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE 25
IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES 26
A. SYNTHESE DU CHIFFRE D'AFFAIRES 26
B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES 27
a) Fréquentation horaires 27
b) Sorties gratuites 28
C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS 29
a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés 29
b) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés par catégorie 29
D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS 30
E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES 31
a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC) 31
b) Répartition des modes de paiement 31

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

V. QUALITE DE SERVICE 32
A. SERVICES A LA CLIENTELE 32
a) Service relations clients 32
b) Service à la mobilité 33
c) Service aux clients 34
d) Services digitaux 36
B. RECLAMATIONS CLIENTS 38
C. QUALITE DE SERVICE 39
a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères 39
b) Engagements environnementaux 40
c) Engagements sociaux 40
d) Les moyens pour assurer la gestion du service 42
e) Sureté et securité 43
VI. ANALYSE DES EFFECTIFS 44
A. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2021 44
B. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP 44

2. COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE 45

I. COMPTE D'EXPLOITATION 46
A. COMPTE PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 46
B. COMPTES DU DELEGATAIRE 47
II. DETAIL DU CALCUL DE LA REDEVANCE 49
III. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL 50

3. ANNEXES 51

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

L'ENTREPRISE

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

Indigo construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.

« Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.

SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP

5 570	+750	2,4M	2 100 km	11	14 500
parkings dans le monde	villes	de places de stationnement gérées	de voirie urbaine gérée	pays	collaborateurs

Nous développons des solutions sur-mesure, sur tous les segments de clients (villes, aéroports, hôpitaux, centre-commerciaux, gares, espaces de loisirs et événementiels, universités…).

De la construction d'ouvrages en concessions aux innovations de la smart city, nous avons su conserver une longueur d'avance pour donner vie à une mobilité intelligente, adaptée aux enjeux de demain.

Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des villes, nous imaginons des solutions innovantes et complémentaires à la voiture : vélos partagés, scooters électriques, trottinettes électriques…

La société **Indigo Group S.A.S.** (antérieurement dénommée Infra Park S.A.S.) détient 100% du capital d'**Indigo Infra S.A**. (antérieurement dénommée VINCI Park S.A.) et est elle-même détenue à 99,77% par **Infra Foch Topco S.A.S.** (le solde étant détenu par un Fonds Commun de Placement d'Entreprise détenu par les salariés du groupe).

Le capital d'Infra Foch Topco est détenu directement et indirectement par **PREDICA**, l'une des filiales de Crédit Agricole Assurances, à hauteur de 47,14%, par **MIROVA** à hauteur de 32,91%, par **MEAG** à hauteur de 14,24% et par **Infra Foch Topco** elle-même à hauteur de 0,50%, le solde étant détenu par le management du Groupe.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

NOS METIERS

« Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers. »

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE

CONCEVOIR, CONSTRUIRE, FINANCER ET EXPLOITER

Depuis plus de 50 ans, Indigo met en œuvre sa vision du stationnement en ouvrage au service des villes et de la mobilité urbaine. Expert mondial du modèle concessif, Indigo investit dans des parcs modernes, accueillants, offrant des services intelligents et digitalisés, pour faciliter le parcours client et la mobilité en ville.

PROPOSER DES SOLUTIONS DE MOBILITE

Faciliter les déplacements dans les centres villes est au cœur de nos préoccupations. Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des collectivités, nous développons de nouvelles solutions de mobilité individuelles complémentaires, simples d'utilisation et écologiques. Avec sa nouvelle entité Mobilité et Solutions Digitales, Indigo imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde, à l'image du nouveau service de vélos et de scooters en libre-service sans station INDIGO® Weel.

DEVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe Indigo inclut pleinement le digital et la logique de MaaS* dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers.

EXPERT DU STATIONNEMENT SUR VOIRIE

Nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains… Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. INDIGO crée STREETEO, la marque dédiée au contrôle et à la verbalisation du stationnement en voirie

* Mobility As A Service

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

LE PARKING DU FUTUR

Pour répondre aux besoins et usages qui évoluent et fort de son expertise en conception d'ouvrages, le groupe INDIGO propose une nouvelle vision du parking du futur. Investir l'espace souterrain, le penser différemment pour prendre en compte les attentes d'aujourd'hui et anticiper les changements à venir font partie de nos réflexions. Les parkings souterrains permettent d'intensifier les activités urbaines tout en protégeant l'intégralité du tissu urbain. Il nous semble en effet naturel d'étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir en adressant ces enjeux clés :

Intégrer les sous-sols dans la vie urbaine et améliorer la vie quotidienne des habitants des villes qui se densifient en connectant le parking au transport.

Offrir plus de mobilité et de services aux usagers et ainsi proposer un parcours client plus fluide et digitalisé et des services entièrement interconnecté avec leur environnement, agissant comme une extension de la ville au-dessus.

Répondre aux besoins de la ville intelligente et de la ville durable en facilitant la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable par l'énergie produite grâce à l'inertie thermique des espaces souterrains.

Une réflexion menée en partenariat avec Dominique Perrault Architecture, spécialiste de l'architecture souterraine. Indigo a souhaité s'entourer du meilleur partenaire, Dominique Perrault et son cabinet d'architectes internationaux : DPA. Inventeur du concept « groundscape » (contraction de « ground », le sol et « landscape », paysage).

NOTRE HISTOIRE

Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Organiser le stationnement

Face à une nécessité de stationnement grandissante dans les villes, Indigo à l'époque GTM inaugure en 1964 son premier parc de stationnement en modèle concessif, sous l'esplanade des Invalides, suivi de Georges V et Malesherbes-Anjou. Paris devient le laboratoire des innovations d'Indigo. Avec le développement du stationnement en ouvrage et en voirie, les systèmes de péage s'automatisent et le paiement se dématérialise grâce à l'arrivée de la carte bleue. GTM et Sogeparc exportent leur savoir-faire à l'international.

Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Offrir plus qu'une place de stationnement

Le parking n'est plus un lieu à usage unique mais devient un espace de services. Services de mobilité, prêts de parapluies, de vélos, de cabas, le parking du XXIe siècle prend forme et se veut un maillon de la mobilité urbaine. En 2001, GTM et Sogeparc fusionnent pour donner naissance à VINCI Park qui s'appuie sur les fondamentaux (qualité, sécurité, accueil) pour séduire les utilisateurs.

Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

L'ère du digital

En 2015, VINCI Park devient Indigo et se positionne comme un acteur clé du stationnement et de la mobilité individuelle, avec une nouvelle offre digitale.

Comme dans les autres secteurs de la consommation, l'expérience client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation. Indigo lance OPnGO, seule application qui offre à l'automobiliste une expérience de stationnement complète, incluant la recherche d'itinéraires, trouver la meilleure place au meilleur prix, puis emprunter le parcours client le plus efficace et le plus fluide.

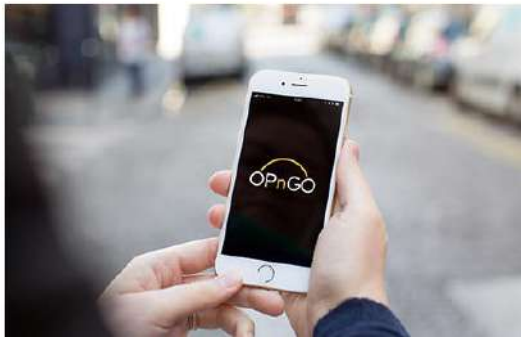

Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Un nouveau service de vélos partagés avec INDIGO® weel

Entre urbanisation croissante et changements des habitudes de la population, les moyens de transport évoluent et avec eux les habitudes des consommateurs en matière de mobilité urbaine. Dans cette transition, le vélo bénéficie d'une place primordiale pour les déplacements citadins. Pour répondre à ces enjeux, Indigo déploie des vélos partagés en libre-service, sans station.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE

Nous pensons qu'il ne peut y avoir de croissance durable sans éthique claire et concrète. Cette conviction est incarnée par un socle de valeurs communes et des outils d'alerte performants : toutes nos activités reposent ainsi sur des pratiques transparentes, régies par un Code de Conduite rigoureux partagé par tous, dans tous les pays où nous exerçons. Nous encourageons également la mise en œuvre de ces hauts standards d'intégrité dans les co-entreprises et entités du Groupe.

INDIGO et sa maison mère INFRA PARK s'est engagé depuis quelques années dans une démarche volontariste sur les thématiques du développement durable. INDIGO a fait le choix de faire réaliser une notation extra financière par l'agence indépendante VIGEO Eiris, qui évalue suivant 16 critères correspondant au secteur d'activité, dont 3 dédiés à l'environnement.

Indigo Group s'est vu attribuer en mars 2020 par l'agence de notion extra-financière VIGEO EIRIS la note de 66/100, positionnant ainsi le Groupe au 44ème rang mondial sur un panel de 4 903 groupes évalués. Pour mémoire, le précédent score de mars 2019 était de 61/100. Cette notation et cette progression de 5 points illustrent l'engagement du Groupe en matière sociale, sociétale et environnementale.

INDIGO GROUP

Unsolicited Opinion on the Sustainability Performance and Risk Management

vigeo eiris

Indigo Group

ISIN CODE : FR0012236669
Sector : Business Support Services
Rating date: Feb 2020

ESG OVERALL SCORE

Rank in Sector	4/102
Rank in Region	43/1609
Rank in Universe	44/4903

(1) Performance level: weak (0-29/100), limited (30-49/100), robust (50-59/100), advanced (60-100/100)

ESG PERFORMANCE (/100)

RISK MITIGATION INDEX (/100)

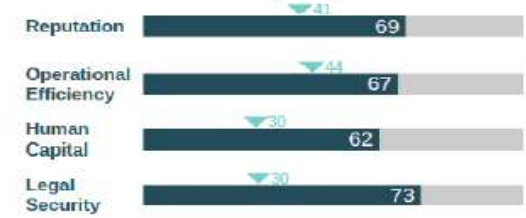

Disclaimer
Vigeo Eiris provides its clients with information and/or analyses or opinion on factual, quantitative or statistical, managerial, economic, financial, governance, social, or technical data, in relation to companies, brands, products or services, assessed individually or with respect to sectors, regions, stakeholders or specific themes.
Vigeo Eiris is committed to making its best efforts when collecting, organising, consolidating, formatting, making available and/or delivering the aforementioned information, analyses and/or opinion to its clients. Although Vigeo Eiris ensures that it only uses publicly available information, the agency cannot guarantee its accuracy or completeness.
The above elements (information, indicators, analyses, scores, and opinion) do not include or imply any approval or disapproval on their content from Vigeo Eiris, its executive officers, or its employees. These elements do not represent in any way a guarantee, or reference of legal, moral, philosophical, ethical or religious nature, supporting or opposing any investment or divestment decision, or any standpoint or opinion expressed in favour of, or against companies, products, services, sectors or regions directly or indirectly mentioned in Vigeo Eiris' deliverables. Our deliverables are not, and should not, be considered as a form of financial advice or recommendation. No investment or divestment decision should be attributed to the information or opinion provided by Vigeo Eiris. Our products and services must only be considered as one of the many elements related to the financial decision making process.
Vigeo Eiris, its methodology, brand, and employees, shall under no circumstances, be held responsible for any kind of consequence (including economic, financial, or legal) derived from the interpretation of its information, analyses, opinion, scores, and indicators. The terms of use of our products and services and their impacts stem from the sole responsibility of their users.
This VIGEO EIRIS' One-page summary is established exclusively for clients' external communication with the exception of any specific operations such as Revolving Credit Facility, Sustainability Linked Loans, bond issuance or any other operation.

LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS D'INDIGO

- Respecter, voire dépasser, dans la mesure du possible, les réglementations internationales et locales applicables en matière de Santé, de Sécurité et d'Environnement,
- Minimiser ses impacts environnementaux en réduisant ses consommations d'énergie, notamment dans ses ouvrages
- Mettre en œuvre les technologies et les solutions permettant de diminuer les émissions de ses clients tout en leur facilitant l'accès à des mobilités individuelles non-consommatrices d'énergie fossile.

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 32 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2020.

UN SOCLE DE VALEURS PARTAGÉES

qui guident notre activité au quotidien

» Respect

» Responsabilité

» Solidarité

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

promouvoir la diversité

former nos équipes

prévenir les risques

favoriser le bien-être et la solidarité au travail

valoriser nos collaborateurs

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX, SOCIETAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Concevoir des parkings écoresponsables est une des clés de la maîtrise de notre empreinte écologique. En phase de construction-rénovation, la mise en œuvre de savoir-faire innovants permet d'offrir des infrastructures et des services toujours plus performants sur le plan environnemental.

Exploiter un parking génère peu de nuisances. Cela ne nous empêche pas d'agir à tous les niveaux possibles, en interne et avec nos partenaires, pour faire toujours mieux. Objectifs : offrir à nos collaborateurs et à nos sous-traitants des conditions de travail équitables et limiter au maximum notre impact écologique.

1.

COMPTE-RENDU TECHNIQUE

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

I. PRESENTATION GENERALE

A. DESCRIPTIF DU PARC

- Capacité : 800 places réparties sur 5 niveaux incluant 16 places PMR
- Heures d'ouverture du parc : 24h/24 et 7j/7
- 1 entrée véhicules, 2 sorties véhicules,
- Equipements de péage : 2 caisses, 4 bornes d'entrée, 3 bornes de sortie, 4 lecteurs piétons, 2 lecteurs véhicule nuit
- Les moyens de paiement acceptés : pièces en caisse automatique, cartes de paiement CB, AMERICAN EXPRESS, OPnGO, TOTAL GR et VISA MASTERCARD en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage et OPnGO en bornes de sortie.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

Contrat de délégation de service public pour l'exploitation du parc de stationnement REPUBLIQUE

Signature du contrat :	19/02/2008
Echéance du contrat :	30/11/2021
Date du dernier avenant :	22/10/2019 pour l'avenant 3 (prolongation d'un an) puis 04/10/2020 pour l'avenant 4 (prolongation jusqu'au 30/11/2021)

a) SOCIETE DELEGATAIRE

Indigo Infra France
Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :
Pierre BONNABAUD
Directeur Régional Sud-Est
Immeuble Noilly Paradis - 146 rue paradis -
13006 Marseille

b) SOCIETE EXPLOITANTE

Il est précisé que dans le cadre des règles d'organisation et de fonctionnement du Groupe Indigo auquel elle appartient, Indigo Infra France fait appel pour l'exécution des missions confiées au titre du contrat de délégation de service public, aux sociétés prestataires de services du Groupe, notamment la société Indigo Park.

Indigo Park
Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :
Julien GRAVINI
Directeur de Secteur Bouches du Rhône
CC Bourse – 17 Cours Belsunce
13001 MARSEILLE
Tel : 06.30.67.50.20
Mail : julien.gravini@group-indigo.com

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

c) ADRESSE D'EXPLOITATION

Indigo Park

Parc de Stationnement REPUBLIQUE

2 rue Jean Marc Cathala

13002 Marseille

Contacts :

Jean-Luc PANZA

Responsable de District

Tel : 06 72 82 38 43

Mail : jean-luc.panza@group-indigo.com

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

C. TARIFS EN VIGEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES

TARIFS APPLIQUES AU 01.01.2021 (GRILLE TARIFAIRE DU 01/11/2019) :

TARIF
au 1/11/2019

INDIGO

VILLE DE MARSEILLE
République

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Voitures			Jour 08h-20h		Nuit 20h-08h	
Tranche de			Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn	à	15mn	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16mn	à	30mn	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
31mn	à	45mn	1,80 €	1,80 €	0,90 €	0,90 €
46mn	à	1h	0,60 €	2,40 €	0,30 €	1,20 €
1h01	à	1h15	0,60 €	3,00 €	0,30 €	1,50 €
1h16	à	1h30	0,60 €	3,60 €	0,30 €	1,80 €
1h31	à	1h45	0,60 €	4,20 €	0,30 €	2,10 €
1h46	à	2h	0,60 €	4,80 €	0,30 €	2,40 €
2h01	à	2h15	0,60 €	5,40 €	0,30 €	2,70 €
2h16	à	2h30	0,60 €	6,00 €	0,30 €	3,00 €
2h31	à	2h45	0,60 €	6,60 €	0,30 €	3,30 €
2h46	à	3h	0,60 €	7,20 €	0,20 €	3,50 €
3h01	à	3h15	0,50 €	7,70 €	0,20 €	3,70 €
3h16	à	3h30	0,50 €	8,20 €	0,20 €	3,90 €
3h31	à	3h45	0,50 €	8,70 €	0,20 €	4,10 €
3h46	à	4h	0,50 €	9,20 €	0,20 €	4,30 €
4h01	à	4h15	0,30 €	9,50 €	0,20 €	4,50 €
4h16	à	4h30	0,30 €	9,80 €	0,20 €	4,70 €
4h31	à	4h45	0,30 €	10,10 €	0,20 €	4,90 €
4h46	à	5h	0,30 €	10,40 €	0,10 €	5,00 €
5h01	à	5h15	0,30 €	10,70 €	0,00 €	5,00 €
5h16	à	5h30	0,30 €	11,00 €	0,00 €	5,00 €
5h31	à	5h45	0,30 €	11,30 €	0,00 €	5,00 €
5h46	à	6h	0,30 €	11,60 €	0,00 €	5,00 €
6h01	à	6h15	0,30 €	11,90 €	0,00 €	5,00 €
6h16	à	6h30	0,30 €	12,20 €	0,00 €	5,00 €
6h31	à	6h45	0,30 €	12,50 €	0,00 €	5,00 €
6h46	à	7h	0,30 €	12,80 €	0,00 €	5,00 €
7h01	à	7h15	0,30 €	13,10 €	0,00 €	5,00 €
7h16	à	7h30	0,30 €	13,40 €	0,00 €	5,00 €
7h31	à	7h45	0,30 €	13,70 €	0,00 €	5,00 €
7h46	à	8h	0,10 €	13,80 €	0,00 €	5,00 €
8h01	à	8h15	0,10 €	13,90 €	0,00 €	5,00 €
8h16	à	8h30	0,10 €	14,00 €	0,00 €	5,00 €
8h31	à	8h45	0,10 €	14,10 €	0,00 €	5,00 €
8h46	à	9h	0,10 €	14,20 €	0,00 €	5,00 €
9h01	à	9h15	0,10 €	14,30 €	0,00 €	5,00 €
9h16	à	9h30	0,10 €	14,40 €	0,00 €	5,00 €
9h31	à	9h45	0,10 €	14,50 €	0,00 €	5,00 €
9h46	à	10h	0,10 €	14,60 €	0,00 €	5,00 €
10h01	à	10h15	0,10 €	14,70 €	0,00 €	5,00 €
10h16	à	10h30	0,10 €	14,80 €	0,00 €	5,00 €
10h31	à	10h45	0,10 €	14,90 €	0,00 €	5,00 €
10h46	à	11h	0,10 €	15,00 €	0,00 €	5,00 €
11h01	à	11h15	0,10 €	15,10 €	0,00 €	5,00 €
11h16	à	11h30	0,10 €	15,20 €	0,00 €	5,00 €
11h31	à	11h45	0,10 €	15,30 €	0,00 €	5,00 €
11h46	à	12h	0,10 €	15,40 €	0,00 €	5,00 €
		Tarif Journée		15,50 €		
		Ticket perdu/J		LPM		

TARIFS ABONNES APPLIQUES AU 01.01.2021 (GRILLE DU 01/11/2019) :

Offre	ABONNEMENT Mensuel	Trimestriel	Annuel	Prélèvement mensuel automatique / Flexigo
Abonnement 24/24 - 7/7	188,00 €	556,00 €	2 118,00 €	**177,50 €**
Abonnement jour 5j / 7	144,00 €	426,00 €	1 656,00 €	**139,00 €**
Abonnement nuit + WE	71,00 €	208,00 €	774,00 €	**65,00 €**
Abonnement moto 24/24 - 7/7	59,50 €	177,00 €	696,00 €	**59,00 €**
Abonnement **Résident** 24/24 - 7/7	58,34 €	225,00 €	700,00 €	**58,34 €**
Abonnement **Résident Panier** 24/24 - 7/7	58,34 €	225,00 €	700,00 €	**58,34 €**
Abonnement **Résident** nuit + WE	30,42 €	91,25 €	365,00 €	**30,42 €**
Abonnement **Résident Panier** nuit + WE	30,42 €	91,25 €	365,00 €	**30,42 €**
Abonnement moto **Résident** 24/24 - 7/7	30,42 €	91,25 €	365,00 €	**30,42 €**
Abonnement moto travail - 8h/20h du Lundi au samedi	30,42 €	91,25 €	365,00 €	**30,42 €**

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

D. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION

1ER TRIMESTRE

Fréquentation – chiffre d'affaires

Le CA horaire du parking République a baissé de 27% au 1er trimestre 2021 par rapport à 2020. La fréquentation baisse de 20%, l'écart entre les deux tendances se mesure avec un ticket moyen en baisse de 9 points.

Abonnés et abonnés résidents

Nous comptons 466 abonnés résidents 24/24 à fin mars 2021 et 10 abonnés résidents motos, toujours en forte progression.

Le nombre d'abonnés total du parc progresse de 24% par rapport à 2020 et de 8% par rapport à 2019.

Evénements marquants :

Du squatt fréquent dans le parking qui est un refuge pour les désœuvrés du quartier et des dégradations épisodiques nous ont amené à recourir à un agent de sécurité supplémentaire en journée qui se charge de les évacuer de l'ERP.

2EME TRIMESTRE

Fréquentation – chiffre d'affaires

La fréquentation horaire du parking République a augmenté de 15% au deuxième trimestre 2021 par rapport à 2020 principalement grâce à la réouverture des commerces.

Abonnés et abonnés résidents

Nous comptons 484 abonnés résidents 24/24 à la juin 2021 et 10 abonnés résidents motos, toujours en forte progression.

Le nombre d'abonnés total du parc progresse de 27% par rapport à 2020 et de 32% par rapport à 2019.

Evénements marquants :

Des intrusions et incivilités sont reparties à la hausse avec la réouverture des générateurs. Nos équipes font le maximum pour limiter l'impact de ces dégradations pour nos clients.

3EME TRIMESTRE

Fréquentation – chiffre d'affaires

Le CA horaire du parking République a augmenté de 25% au 2eme trimestre 2021 par rapport à 2020 principalement grâce à la réouverture des commerces.

Abonnés et abonnés résidents

Nous comptons 495 abonnés résidents 24/24 à fin mars 2021 et 11 abonnés résidents motos, toujours en forte progression.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Le nombre d'abonnés total du parc progresse de 19% par rapport à 2020 et de 35% par rapport à 2019.

Evénements marquants :

Les intrusions et incivilités sont reparties à la hausse avec la réouverture des générateurs. Nos équipes font le maximum pour limiter l'impact de ces dégradations pour nos clients.

4EME TRIMESTRE (DU 01/10 AU 30/11)

Fréquentation – chiffre d'affaires

La fréquentation horaire du parking République est restée en retrait de 14% en Octobre/Novembre VS 2019, le chiffre d'affaires horaires étant bien supérieur à la même période en 2020.

Abonnés résidents

Nous comptons 464 abonnés résidents 24/24 à fin novembre et 8 abonnés résidents motos (contre 3 à fin juin), toujours en progression depuis le début de l'année.

Le nombre d'abonnés total du parc est en très forte progression.

Evénements marquants :

Le nombre d'actes d'incivilités est en très forte hausse dans le parc. Nous demandons régulièrement une assistance aux différents services de police et avons renforcés les rondes de nos agents de sécurités.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS

A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

A ce titre, et compte-tenu de la fin du contrat de DSP au 30/11/2021, les immobilisations ont été reversées au crédit de la nouvelle DSP à compter du 01/12/2021.

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2021

Parc de stationnement Marseille République

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissement au 31/12/2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	-	-	-
Total BIENS DE RETOUR		**-**	**-**	**-**
BIENS DE REPRISE*	INST.GEN.AG.AMENAG.CONST.&TERR.D	-	-	-
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	-	-	-
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	-	-	-
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	-	-	-
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE B	-	-	-
Total BIENS DE REPRISE*		**-**	**-**	**-**
Total général		**-**	**-**	**-**

***quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park**

Parc de stationnement Marseille République

en euros H.T.	31/12/2021
Immobilisations Valeur Comptable Brute	0
Immobilisations Valeur Comptable Nette	0
Immobilisation en cours	180 799

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2021 PARC DE MARSEILLE REPUBLIQUE

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissements au 31/12/2021	Valeur Nette Comptable au 31/12/2021
30/06/2008	1 BALISE LIBER-T TIME Q	10 688	-10 688	0
01/01/2012	AXIOBOX M1+IHM	5 738	-5 738	0
14/02/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	3 436	-3 436	0
18/02/2014	ANTENNE LIBER T GEA	2 950	-2 320	630
18/02/2014	ANTENNE LIBER T GEA	2 950	-2 320	630
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 DA V130026	735	-735	0
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	26 498	-25 238	1 259
06/11/2014	CLIM MONO SPLIT REVERSIBLE INVERTER	1 250	-894	356
	INST.GEN.AG.AMENAG.CONST.&TERR.	1 250	-894	356
18/02/2008	ENS.NEC ML450 POWERMATE + LC17M VGA	532	-532	0
19/02/2008	INSTALLATION CICO SOHO 97 ADSL	950	-950	0
26/02/2010	ENS.HP COMPAQ 6000PRO E5300+LE19	532	-532	0
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 014	-2 014	0
31/07/2008	ENS.MOBILIER DE BUREAU	3 486	-3 486	0
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	3 486	-3 486	0
24/03/2008	COPIEUR BIZHUB 163+DF502	804	-804	0
24/10/2018	PHOTOCOPIEUR A92F021032493	899	-409	490
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	1 703	-1 213	490
TOTAL	BIENS DE REPRISE*	34 950	-32 844	2 105
TOTAL	130037 MARSEILLE REPUBLIQUE	34 950	-32 844	2 105

**quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park*

III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT

L'entretien et la maintenance des biens et équipements sont des facteurs primordiaux dans la gestion du stationnement. Nos équipes techniques locales sont toutes formées à la maintenance et s'appuient par ailleurs sur une équipe de pilotage de Maintenance Régionale compétente pour suivre les actions de maintenance spécifique et les travaux d'entretien des équipements. Cette activité est pilotée par le Responsable Infrastructures et Maintenance (RIM), placé sous l'autorité du Directeur Régional.

Pour une meilleure efficacité en termes de maintenance préventive et une plus grande réactivité en termes de maintenance curative, la plupart des organes de sécurité et d'exploitation sont couverts par des contrats de maintenance. Les coûts attachés à ces contrats sont comptabilisés dans le poste « entretien : contrats ». Ce poste intègre également les coûts associés aux contrats de contrôles obligatoires.

Les opérations ponctuelles de maintenance assurées par un prestataire externe, hors contrat, sont comptabilisées dans le poste « entretien : interventions techniques et fournitures ».

Enfin, dans le groupe Indigo, les opérations de gros entretien et renouvellement sont, selon leur nature, comptabilisées en investissements ou au compte de résultat, en charge de gros entretien et renouvellement. Sauf obligation contractuelle il n'est donc pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées. Le tableau ci-dessous présente les principales opérations d'investissement / GER.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

A. INVESTISSEMENTS / GER

Les principales opérations de GER et investissement réalisés en 2021 sont listés ci-dessous :

Equipements	Montant	Commentaires
Maçonnerie/Peinture	5 650,00 € HT	Divers travaux de reprise de peinture, reprise des joints de dilatation
Ascenseur	1 235,00 € HT	Remplacement cellule protection haute
Pompes / réseau	9 019,00 € HT	Remplacement câbles flotteurs /pose et raccordement électrique et hydraulique / curage et remplacement canalisation EP
Portes coupe-feu	1 045,00 € HT	Remplacement butées portes sectionnelles inter-niveaux
SSI	964,80 € HT	Remplacement carte des gestion CMSI

Les investissements et dépenses de gros-entretien réparation de l'année 2021, pour un montant global de 19 637 € (en augmentation de 21,2 % vs 2020), ont concerné majoritairement le poste réseaux d'eau/pompes de relevage. En effet, ce site est régulièrement soumis à des problématiques de gestion des eaux pluviales et de ruissèlement, des dépenses ont été engagées pour améliorer/entretenir le réseau existant. Des travaux de remplacement de la canalisation principale sont prévus dans le cadre du programme de travaux de la future DSP.

Le second poste de dépenses GER est relatif à la qualité de l'ouvrage, qui nécessite de travaux réguliers d'entretien ou de peinture.

Enfin les postes récurrents tels les équipements de sécurité (SSI, portes coupe-feu), les ascenseurs apparaissent également

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

B. CONTRATS D'ENTRETIEN

Le tableau ci-dessous présente les contrats de maintenance par type d'équipement :

Descriptif des éléments de contrat	Fournisseur
Matériel de Péage	DESIGNA
Centrale Incendie	DEF
Portes coupe-feu	UXELLO
Ascenseur	KONE
Groupe-électrogène	INEO
Centrale CO	DRAGER
Portes-automatiques	KONE
Cellules HT / transfo	INEO
Extincteurs	EUROFEU
Pompes de relevage	SARP
Vidéo-surveillance	AVIAPARK

Le service technique INDIGO permet d'internaliser la maintenance préventive et curative de plusieurs équipements, notamment la maintenance des équipements électriques (hors Haute Tension), la sonorisation, les portes palières et les systèmes d'alarme-intrusion.
En 2021, afin d'améliorer la réactivité du service technique et pour élargir son périmètre d'action, ont été recrutés un second chef d'équipe maintenance ainsi qu'un technicien qualifié.

Le tableau ci-dessous présente, par date, les opérations de maintenance préventive et les contrôles obligatoires effectués en 2021 :

Maintenance préventive	**DATE**	**DATE**	**DATE**	**DATE**	**DATE**	**DATE**	**DATE**
ASCENSEURS	23/03	03/05	14/06	29/07	08/09	12/10	23/11
DETECTION INCENDIE	26/08/2021						
EXTINCTEURS	15/07/2021						
COLONNES SECHES	06/10/2021						
POMPES DE RELEVAGE	28/04/2021						
PEAGE	12/03/2021		16/08/2021		17/11/2021		
Contrôles obligatoires	**DATE**						
ELECTRICITE	12 AVRIL 2021						
RADIO CONTINUITE ELECTRIQUE	11 OCTOBRE 2021						
SSI/DSF	07 FEVRIER 2018						
MOYENS DE SECOURS	07 FEVRIER 2018						
ASCENSEUR	15 JUIN 2018						

C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Equipements	Montant	Commentaires
Péage	6 383,20 € HT	Divers dépannage (bloc alimentation caisse automatique)
Matériel de péage (Sinistre)	1751,60 € HT	Remplacement barrières suites vandalismes
Sécurité incendie	11 003,06 € HT	Diverses interventions sur le SSI, ainsi que sur les portes coupe-feu et extincteurs
Sûreté	7 881,27 € HT	Gardiennage
Qualité de l'ouvrage	3 850,00€ HT	Diverses interventions de qualité de l'ouvrage (reprise de cunettes et siphons, peinture, poignées de portes…)
Relevage/assainissement /réseaux	6 642,50 € HT	Diverses interventions de curages ponctuels, curage du séparateur hydrocarbures,

Les interventions de maintenance curative en 2021 se sont concentrées sur les équipements de sécurité, le matériel de péage, les réseaux d'eau ainsi que la qualité de l'ouvrage.

A noter que les actes quotidiens de vandalisme et de petite délinquance (liée à l'environnement immédiat du parking), ont perduré en 2021 En résultent des dégradations récurrentes sur les équipements du site, notamment ceux liés aux accès. Les dépenses de maintenance curative en ont été logiquement impactées, malgré un renfort de sécurité affecté au site (dont un maitre-chien) et des sollicitations nombreuses des services de Police.

Grâce au renforcement du service technique INDIGO en 2021, les dépenses de maintenance hors-contrat ont été maitrisées. L'internalisation de certaines prestations ainsi qu'une expertise accrue en maintenance préventive et curative ont été les principaux vecteurs.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

IV.ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

A. SYNTHESE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires pour l'année 2021 (source : comptes du délégataire) s'établit à 1 251 940 €, toutefois les comptes ont été arrêtés au 30/11/2021, à la fin du contrat de DSP.
Malgré cela, le CA global progresse de 15,2 % vs 2020 (année pleine). La baisse de fréquentation horaire en 2020 (CA horaire 2021 en hausse de 27,3 % vs 20220) consécutive au contexte sanitaire reste l'élément majeur à prendre en compte au niveau de l'explication de l'évolution du CA.

Chiffre d'affaires € HT	Horaires	Abonnés	Activités annexes+amodiation	Total
2021	665 122	563 490	23 328	1 251 940
2020	522 390	533 910	30 571	1 086 871
ECART	27,3%	5,5%	-23,7%	15,2%
REPARTITION DU CA	53,1%	45,0%	1,9%	

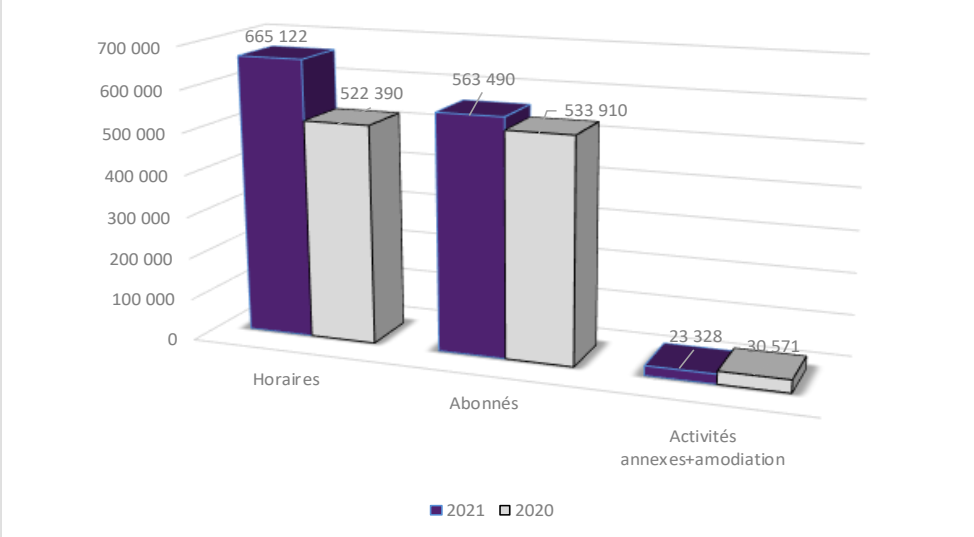

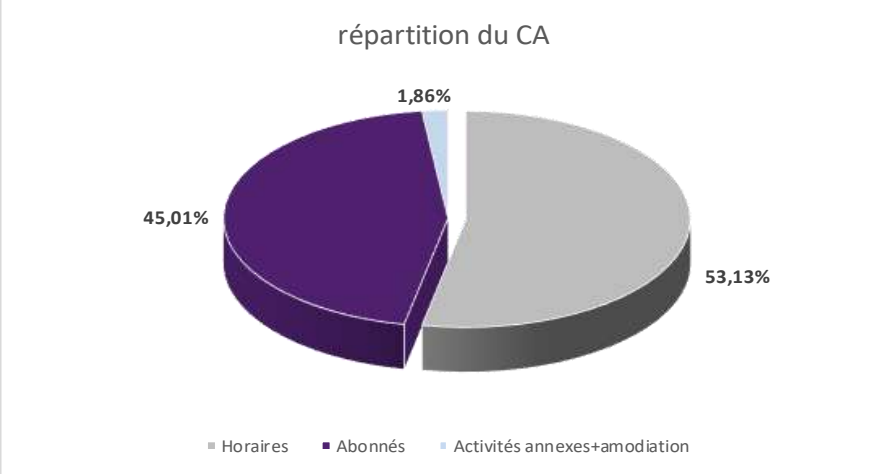

B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES

a) Fréquentation horaire

	2020	2021	ECART
Janvier	9 763	5 976	-38,8%
Février	9 271	6 535	-29,5%
Mars	5 142	7 048	37,1%
Avril	618	5 135	730,9%
Mai	3 405	9 191	169,9%
Juin	8 771	11 076	26,3%
Juillet	12 861	15 556	21,0%
Août	14 757	17 705	20,0%
Septembre	9 286	11 470	23,5%
Octobre	7 687	10 499	36,6%
Novembre	3 479	9 324	168,0%
Décembre	5 823	0	-100,0%
Total	**90 863**	**109 515**	**20,5%**

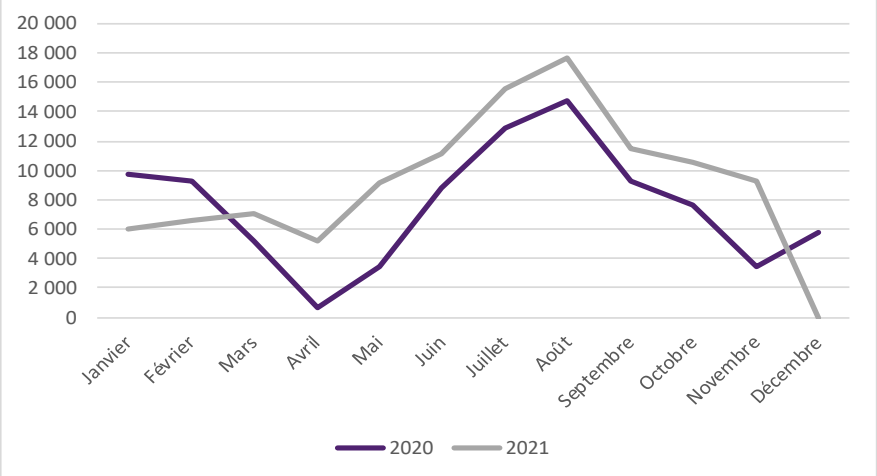

La fréquentation horaire de l'année 2021 a été, à compter de mars 2021, régulièrement au-dessus des chiffres de fréquentation 2020. Les deux périodes de confinement permettent d'expliquer ce rebond, toutefois la saison estivale 2021 a été également marquée par une fréquentation au-delà de celle de 2020.Le site attire une clientèle touristique importante, permettant d'anticiper une fréquentation record pour la saison 2022.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

b) Sorties gratuites

	2020	2021	ECART
Janvier	739	650	-12,0%
Février	725	432	-40,4%
Mars	544	596	9,6%
Avril	160	488	205,0%
Mai	422	552	30,8%
Juin	519	593	14,3%
Juillet	568	867	52,6%
Août	613	1 205	96,6%
Septembre	768	597	-22,3%
Octobre	827	489	-40,9%
Novembre	375	477	27,2%
Décembre	521	0	-100,0%
Total	**6 781**	**6 946**	**2,4%**

Les sorties gratuites correspondent essentiellement aux passages dans la franchise d'entrée de 30 minutes gratuites. A noter que malgré la forte hausse de la fréquentation horaire (+20,5 %), le nombre de sorties gratuites a faiblement progressé (+2,4 %), reflétant le travail de qualité des équipes en place et le suivi technique réalisé sur le matériel de péage.

Année	Rendement à la place TTC
2020	62,73 €
2021	78,84 €

Le rendement à la place est également en forte progression (+ 25,7 %), reflétant le rebond de la fréquentation horaire en 2021

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS

a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés

Mois	2020	2021	ECART N-1
Janvier	561	693	23,5%
Février	567	704	24,2%
Mars	567	710	25,2%
Avril	520	717	37,9%
Mai	539	726	34,7%
Juin	596	760	27,5%
Juillet	623	751	20,5%
Août	627	758	20,9%
Septembre	660	769	16,5%
Octobre	676	766	13,3%
Novembre	671	767	14,3%
Décembre	681	0	-100,0%
Total	7 288	8 121	13,2%

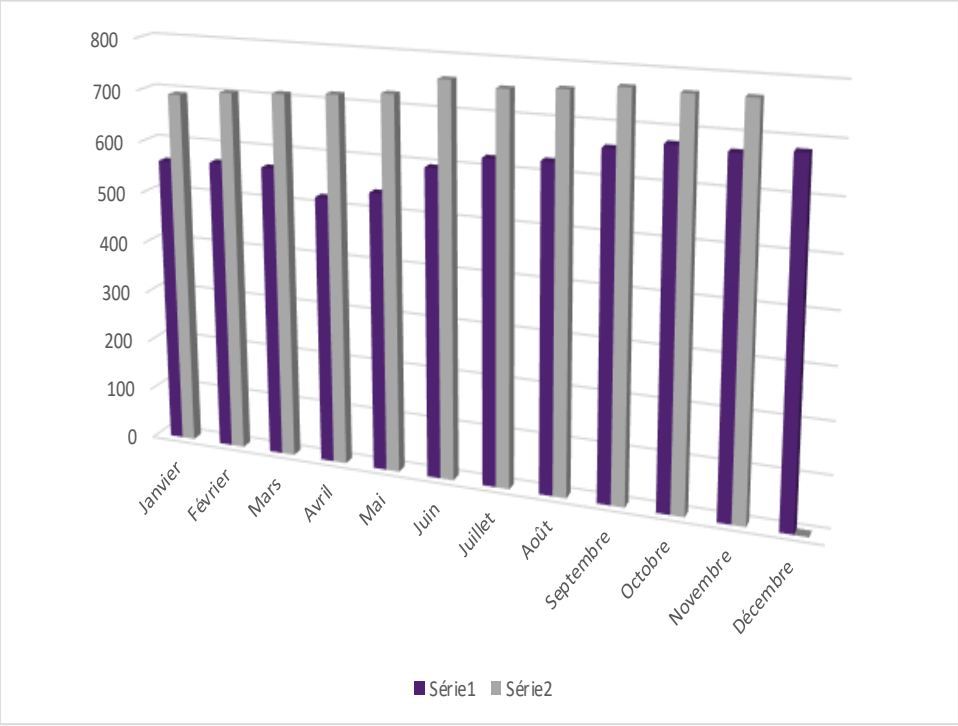

Depuis la mise en place du tarif résident la demande ne cesse de progresser. En 2021 le niveau d'abonnement s'est stabilisé à +- 750 abonnés.

b) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés par catégorie

Les données ne sont pas accessibles via notre logiciel de péage.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS

Les autres produits pour un montant de 66 306 €HT en 2021 correspondent à la Cotisation Foncière des Entreprises qui est à la charge du Propriétaire, et donc refacturée.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC)

Année	Ticket moyen TTC	Ticket moyen TTC hors sorties gratuites
2020	5,80 €	6,71€
2021	6,85 €	7,29 €

En 2020 le ticket moyen avait perdu 29% du fait de la tarification en baisse et la diminution de la durée de stationnement compte-tenu de la fermeture des bars et restaurants. En 2021, celui-ci à rebondi pour atteindre 6,85 € (avec sorties gratuites), soit une évolution de 18,1 %

b) Répartition des modes de paiement

Année	Espèces	Chèques	CB	Prélèvements	LIBER'T	OP'N'GO	Total GR	AMEX	Virements
2021	14 566€	8 675€	682 116€	321 053€	97 716€	78 940€	39 813€	1 135€	150 050€
	0,98%	0,58%	46,14%	27,41%	6,61%	5,34%	2,71%	0,07%	10,16%
2020	10 557€	7 416€	556 789€	317 023€	118 545€	36 010€	47 653€	1 163€	351 035€
	0,73%	0,52%	38,50%	21,92%	8,20%	2,49%	3,29%	0,08%	24,27%

Les paiements en espèces et en chèques représentent toujours une part minime des transactions, à savoir 1, 66 % du montant des transactions.

Le paiement via OPnGO a doublé et représente désormais 5,34 % des transactions.

La crise sanitaire a favorisé le paiement CB et notamment le paiement sans contact.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

V.QUALITE DE SERVICE

A.SERVICES A LA CLIENTELE

a) Service relations clients

CNTO (CENTRE NATIONAL DE TÉLÉSURVEILLANCE)

Le Centre National de Télé-Opération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux télé-opérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

Le CNTO, comment ça marche ?

- Le télé-opérateur est connecté au système de vidéosurveillance et aux alarmes du parking: sécurité incendie, collecte frauduleuse des caisses, appel client aux barrières de péage;
- à chaque déclenchement d'alarme ou appel par interphone, le client est en relation avec le personnel sur place ou avec un télé-opérateur;
- si l'appel est pris en charge par un télé-opérateur, celui-ci voit la personne, grâce aux caméras de surveillance et peut échanger pour bien comprendre la demande;
- selon une procédure précise et adaptée à la situation, le télé-opérateur intervient à distance pour réaliser certaines tâches comme la levée de barrière ou l'ouverture de porte;
- le système enregistre les événements de chaque parking, les interventions réalisées et génère un suivi statistique des événements les plus fréquents. D'éventuelles défaillances d'un équipement sont ainsi détectées et une maintenance préventive est déclenchée rapidement.

Ce service est opérationnel sur le parc Blancarde.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

b) Service à la mobilité

VOITURE ÉLECTRIQUE

Indigo s'est engagé depuis plusieurs années à soutenir le développement des véhicules électriques. Pour permettre aux utilisateurs de recharger leur véhicule sereinement, Indigo développe aujourd'hui ses propres bornes de charge et réserve des places dédiées aux véhicules électriques dans ses parcs de stationnement.

Indigo a signé un accord de partenariat avec la société, SODETREL filiale d'EDF, pour déployer dans ses ouvrages une offre de bornes de rechargement électrique.

VÉLO ÉLECTRIQUE

En partenariat avec la société Green On, Indigo propose un service de location de vélo à assistance électrique (VAE). Plusieurs VAE sont déjà à disposition dans les parcs de stationnement Lobau-Rivoli à Paris, Château à Saint Germain en Laye, et Terrasses du port à Marseille. Un service d'éco-mobilité pour profiter des avantages du vélo sans effort

VÉLO

Pour favoriser la pratique des modes de déplacements doux et permettre aux automobilistes de découvrir la ville d'une manière à la fois ludique et apaisée, Indigo propose aux clients des parkings de leur prêter des vélos pendant le temps du stationnement de leur voiture. Il leur suffit pour cela de remettre à l'accueil du parc leur ticket d'entrée. Il leur est proposé, en échange, d'emprunter gratuitement une bicyclette de ville, équipée à la demande d'un panier et/ou d'un siège pour bébé.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

c) Service aux clients

MOYENS DE PAIEMENT

Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.

Indigo permet :

- Le paiement par Carte Bancaire et Total GR sur les bornes de sortie et la caisse automatique;
- la mise en place du badge Liber't en sortie;
- la mise en place du paiement NFC;
- la lecture de plaques minéralogiques.

P.M.R.

L'ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Indigo est particulièrement attentif aux besoins spécifiques de ses clients à mobilité réduite. Il s'engage à ce que le stationnement et les services proposés dans ses parkings soient facilement accessibles.

Le parking du Centre Hospitalier est conforme à la norme accessibilité.

SYSTÈME DE GUIDAGE A LA PLACE ET GUIDAGE A LA ZONE

Pour optimiser l'utilisation du parc et offrir un meilleur service aux clients, un système de guidage à la place peut être installé dans le parc de stationnement. Cette installation innovante se compose d'un logiciel de gestion, d'afficheurs à diodes électroluminescentes et de capteurs de présence à chaque emplacement de stationnement. Les informations recueillies par les capteurs de présence sont traitées sur l'ordinateur central. Une représentation graphique de l'occupation par place et par niveau permet à l'exploitant de visualiser l'état de remplissage du parc.

Les afficheurs à diodes électroluminescentes sont installés en début d'emplacement, le long de l'allée de circulation et indiquent par un éclairage de couleur l'état d'occupation de l'emplacement :

- un éclairage vert, si la place est libre (bleu, s'il s'agit d'une place dédiée aux PMR);
- un éclairage rouge, si la place est occupée;
- un éclairage orange, si la place est réservée.
-

LECTURE DE PLAQUE MINÉRALOGIQUE

Un système de Lecture de Plaque Minéralogique (LPM) est mis en place dans les voies d'entrée et de sortie du parking République.

Le principe est simple: à chaque présentation devant une borne d'entrée ou de sortie, le système identifie l'immatriculation du véhicule et associe cette immatriculation avec le titre de stationnement (ticket horaire ou badge abonnés). Ce système offre un niveau de confort élevé pour les utilisateurs des parkings et constitue un outil efficace de gestion pour l'exploitant. Ce système a été mis en place au centre hospitalier lors du changement de matériel de péage.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

d) Services digitaux

APPLICATION SMARTPHONE

Avec sa nouvelle application pour Smartphone (compatible IPhone et Android), Indigo permet à chacun d'organiser facilement son stationnement. Pensée pour répondre au mieux aux besoins de ses clients, l'application Smartphone Indigo propose de nombreux services tels que:

- trouver parmi les 3000 parkings référencés le plus proche de soi ou de sa destination et tous les services disponibles aux alentours;
- vérifier la disponibilité en temps réel des places de stationnement;
- bénéficier de services spécifiques (recharges électriques, calcul d'itinéraire multimodal…).

FOCUS SUR QUELQUES FONCTIONNALITES CLES DE L'APPLICATION SMARTPHONE

Localisation de parking

L'application Indigo référence l'ensemble des parkings Indigo dans le monde, soit plus de 3000 parkings dans 8 pays. Grâce à la géolocalisation, l'utilisateur peut aisément trouver tous les parcs autour de lui. Il peut également utiliser la fonction de recherche pour rentrer une adresse ou un lieu et accéder ainsi à l'offre de stationnement dans le périmètre de la destination souhaitée. Dans la fiche du parc, l'utilisateur accède à toutes les informations utiles (adresse, tarifs, services…). En un clic, le GPS se charge d'amener la personne directement au parking en calculant le trajet.

Disponibilité des places en temps réel

Afin de fluidifier l'accès au parking et d'informer au mieux les clients, Indigo propose d'afficher en temps réel le nombre de places disponibles. Cela permettra un gain de temps ainsi qu'une qualité de confort dans le parc.

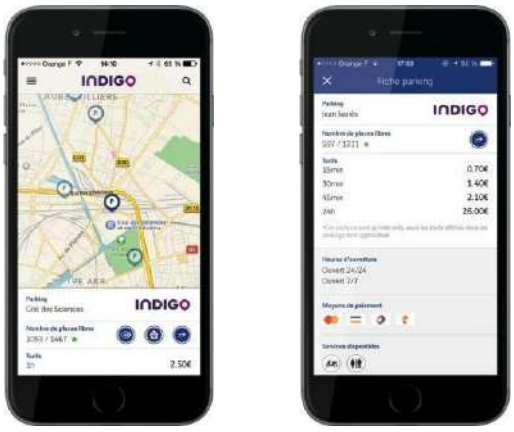

Indigo est présent sur tous les réseauxsociaux.

YOUTUBE GOOGLE + FACEBOOK PINTEREST TWITTER INSTAGRAM

SOUSCRIPTION ABONNEMENT INTERNET

Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet Indigo (www.group-indigo.fr), l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Cette fonctionnalité est accessible au travers d'un parcours client intuitif et efficace.

RADIO INDIGO

La troisième génération de Radio Indigo se base sur une technologie de web radio. Autrement dit elle est disponible à la fois dans le parking mais aussi à partir de son Smartphone ou du site Internet (www.group-indigo.fr).

S'appuyant sur une technologie connectée toujours plus innovante, elle permet de diffuser des messages informatifs et touristiques, de promouvoir les événements (sportifs, culturels…) qui font l'actualité locale, d'alerter sur la tenue de travaux ou d'un événement extraordinaire. Les messages peuvent être diffusés selon des stratégies «mono-parking» ou plus globale.

B. RECLAMATIONS CLIENTS

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

- Courrier : Indigo – Tour Voltaire – 1 place des Degrés – 92800 Puteaux La Défense
- Internet : sur le site www.group-indigo.fr à l'adresse suivante service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : Numéro Client 0 810 26 3000 - 24h/24 - 7j/7

Indigo s'engage à répondre et/ou apporter une solution sous 72 heures. Tous les appels font l'objet d'un courrier électronique à la Direction Régionale concernée.

En 2021, le Service Client via le numéro de téléphone dédié et le site web ont traité, au niveau du parc République, 401 demandes dont la répartition est la suivante :

- renseignements commerciaux (tarifs, heures d'ouverture) : **148**
- administratif, règlement, suivi vente : **160**
- incidents techniques (défaut péage,…) : **16**
- divers (objets perdus,…) : **9**
- réclamations, remarques, suggestions : **68**

Le numéro Azur d'Indigo est indiqué sur l'ensemble des documents à destination des clients (tickets, cartes d'abonnement, documents de communication, etc).

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

C. QUALITE DE SERVICE

a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères

VISITES MYSTERES

Avec les visites mystères, nous vérifions la qualité de nos parcs de stationnement.

Soucieux de la qualité de son service, Indigo effectue un contrôle de l'accueil et de ses équipements régulièrement. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En quoi consistent ces visites mystères ?

Plusieurs fois par an, des professionnels se faisant passer pour des clients, effectuent des visites de manière anonyme dans nos parkings. Ils ont pour mission de mesurer la qualité du parc de stationnement visité.

Ils apportent aux équipes d'Indigo des indications précieuses pour améliorer l'accueil, les accès véhicules et piétons ainsi que les contacts avec les clients Indigo

Ces interventions mystères permettent d'établir un état à un instant donné pour chacun des parcs. Chaque responsable de site est encouragé à faire progresser son parc au profit des clients.

Au quotidien nos équipes disposent pour effectuer leurs rondes d'un outil SAMEX permettant un audit et un débriefing immédiat. Ces tournées sont faites en moyenne 5 fois par semaine.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

b) Engagements environnementaux

Indigo s'engage pour l'environnement : écoconception et éco exploitation

Parce que son ambition est de concourir à une meilleure intégration du parking dans son environnement proche et dans l'environnement en général, Indigo travaille sur une diminution de son empreinte carbone.

Des programmes de conception et d'exploitation écoresponsables

L'objectif annoncé est de répondre aux enjeux de développement durable des villes et des acteurs économiques, en tendant vers une intégration plus douce du parking dans son environnement.

c) Engagements sociaux

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 32 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2016.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

UNE ECOLE DE TERRAIN

Le Campus Indigo est installé au siège de l'entreprise à La Défense. En complément de ce site, les formations se déploient également sur un réseau de six parkings-écoles implantés sur tout le territoire français, qui permet aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances sur le terrain.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

POUR LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.
Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Vous trouverez, ci-dessous, les formations dispensées pour les collaborateurs du contrat du parc République.

Parc	Fonction	Formation Suivie
République	Responsable de Site Principal	Formation outil de facturation interne Formation en management
République	Technicien d'exploitation	Formation outil de facturation interne
République	Agent d'exploitation	Habilitation Electrique
République	Agent d'exploitation	Sécurité incendie

FORMATION ACCUEIL DES PMR

Conformément à la règlementation, le personnel en contact avec les usagers et les clients est sensibilisé à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap. Reprenant le guide ministériel **« Bien accueillir les personnes handicapées »** qui fait partie du registre d'accessibilité, une formation courte sur le portail web de l'entreprise doit être réalisée par chaque collaborateur.

EMPLOI DES PERSONNELS HANDICAPES

Indigo a institué des partenariats avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

d) Les moyens pour assurer la gestion du service

Pour la gestion du parc de stationnement l'équipe d'exploitation dispose des moyens suivants :

- 1 téléphone fixe,
- Deux PC de gestion équipés du logiciel de gestion commercial SIGC (logiciel Indigo de gestion commerciale des parcs de stationnement) avec accès à Internet et à l'Intranet INDIGO, un PC contenant les logiciels de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage ainsi qu'un PC dédié au logiciel de gestion technique centralisé du parc
- 1 coffre
- L'outillage à main nécessaire aux diverses tâches techniques (tournevis, clés, voltmètre, produits divers, etc.)

ENVIRONNEMENT	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5
Rampe d'entrée	2	1	1	1	1
Rampe de sortie	1	1	1	1	1
Panneau libre/saturé	2				
Escalier	4	4	4	4	4
Monte charge					
Ascenseur	4	3	3	3	3
Allée de circulation	1	1	1	1	1
Entrée hall caisse	1				
EQUIPEMENTS	**Niveau-1**	**Niveau -2**	**Niveau -3**	**Niveau -4**	
Contrôleur d'entrée	4				
Contrôleur de sortie	3				
Barrière d'entrée	4				
Barrière de sortie	3				
Porte basculante	3				
Lecteur de badges	2				0
Lecteur piéton	4				
Caisse automatique	2				
Colonne sèche	2	2	2	2	2
Commande pompier	1				
Déclencheur manuels	7	4	4	4	4
Extincteur	19	11	12	13	12
Bac à sable	2	2	2	2	2
Edicule extraction d'air	2	2	2	2	2
Phonie	4	4	4	4	4
Caméra de surveillance	14	6	6	6	6
LOCAUX TECHNIQUES	**Niveau-1**	**Niveau -2**	**Niveau -3**	**Niveau -4**	
Archive/technique		1			
TGBT	1				
EDF	1				
Pompe					1
Machinerie Ascenseur	1				
Compteurs Electriques	1				

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

e) Sureté et sécurité

Année	Expulsions SDF Expulsions Toxicomanes	Agressions	Effractions véhicules	Vandalisme
2021	614	1	23	25
2020	66	0	30	38

A l'image de 2020, il a été constaté une augmentation très nette des indicateurs sûreté du site, celle-ci concerne essentiellement des groupes de jeunes squatters. Les actes de vandalisme demeurent à un niveau élevé (extincteurs, vitrages, tags, …) le nombre d'effractions de véhicules est également très élevé. Les différents confinements de 2020 ont certainement encré ce type de comportements dans la population des quartiers environnants, la présence croissante et quasi-quotidienne, de groupes de « jeunes », parfois liés au trafic de drogue, à proximité immédiate des accès du parking s'est perpétuée en 2021.

Face à ce constat, des moyens supplémentaires ont été de nouveau affectés tout au long de l'année (fréquence de rondes plus élevée, renfort d'agent de sécurité en statique, maître-chien). Un rapprochement avec les services de la Police Nationale est plus que nécessaire, se matérialisant par des rondes au sein même du site par des patrouilles de Police ainsi que par un process simplifié d'alerte aux brigades anticriminalité afin de diminuer le délai d'intervention des forces de l'ordre (des arrestations ont ainsi pu être réalisées).

En complément de ce dispositif exceptionnel, la société en charge de la sécurité continue d'intervenir sur l'ensemble des parcs de Marseille tous les jours de 19h à 7h, comprenant trois rondes par nuit et par parc et intervention sur appel téléphonique.

En 2021, et afin de répondre spécifiquement à la problématique des squats dans les parcs de l'hypercentre Marseillais, INDIGO a étendu le contrat passé avec son prestataire sûreté en se dotant en journée d'un agent de sécurité supplémentaire et spécifiquement dédié à cette problématique. Les statistiques d'expulsions en sont le reflet.

Enfin une équipe de permanence sur site, composée de Responsables de Site et de Techniciens d'Exploitation, a la charge du bon fonctionnement des équipements 7j/7 et 24h/24, notamment les samedi et dimanche.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

VI.ANALYSE DES EFFECTIFS

A. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2021

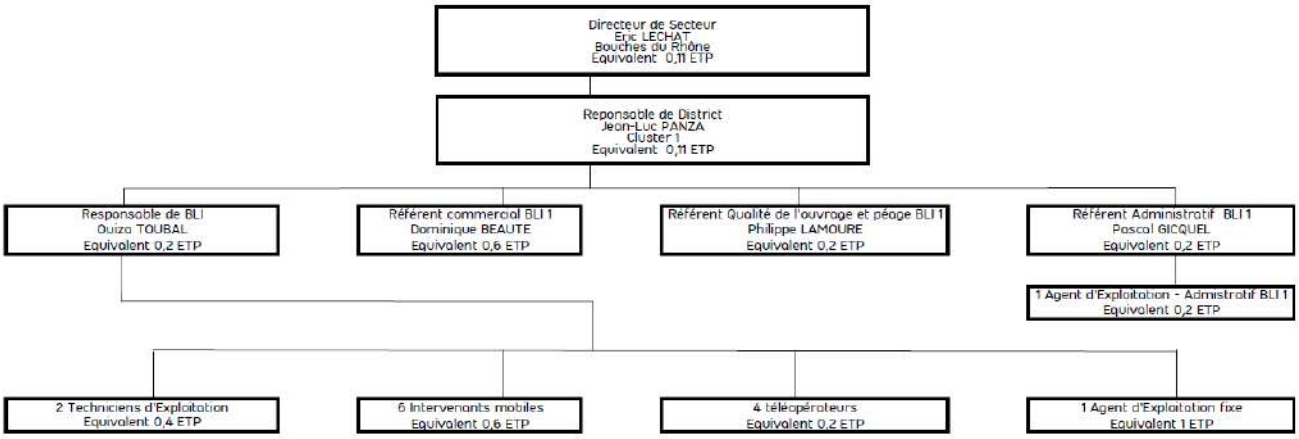

B. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP

	Détail des frais par type d'ETP	ETP
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistanat)	18 295 €	0,20
Service technique et CRTO	16 868 €	0,25
Responsable de site	6 520 €	0,20
Agent d'exploitation et Technicien d'exploitation	84 006 €	2,86
Total	125 689 €	3,63

NB : En complément du personnel affecté pour l'exploitation des ouvrages, est réaffecté un prorata de 4 % des frais liés à l'équipe du Poste de Contrôle Centralisé, à savoir un Responsable et 3 Opérateurs ainsi qu'un prorata de 5 % des frais liés à l'équipe du service technique, à savoir un responsable et 2 techniciens.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

2.

COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

I. COMPTE D'EXPLOITATION

A. COMPTE PREVISIONNEL POUR L'ANNEE

en euros H.T. ANNEE : 2021

COMPARATIF Réalisé N / Budgété N+1	ANNEE 2021	BUDGET 2022	Ecart
Horaires parcs	665 122	0	-665 122
Abonnés parcs	563 490	0	-563 490
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires	10 728	0	-10 728
Activités annexes	12 600	0	-12 600
Sous Total Chiffre d'Affaires	**1 251 940**	**0**	**-1 251 940**
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	66 306	0	-66 306
Sous Total Autres Produits	**66 306**	**0**	**-66 306**
Total Produits d'Exploitation	**1 318 246**	**0**	**-1 318 246**
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-125 689	0	125 689
Personnel contrat à durée determinée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	979	0	-979
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-5 459		5 459
Prestations de Nettoyage	-27 043	0	27 043
Prestations de Gardiennage	-19 100	0	19 100
Sous Total Frais de Personnel	**-176 312**	**0**	**176 312**
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-27 232	0	27 232
Entretien : Contrats	-41 379	0	41 379
Electricité, Fluides	-44 811	0	44 811
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-3 499	0	3 499
Location Matériel d'Exploitation	204	0	-204
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	**-116 717**	**0**	**116 717**
Actions Commerciales	-573	0	573
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-11 240	0	11 240
Frais Administratifs et Divers	75	0	-75
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	**-11 738**	**0**	**11 738**
Total Charges Directes d'Exploitation	**-304 767**	**0**	**304 767**
Police d'Assurances	-7 604	0	7 604
Sinistres	-4 547		4 547
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-6 260	0	6 260
Redevances Aux Concédants	-621 100	0	621 100
Taxes et Versements Assimilés	-71 432	0	71 432
Autres Charges et Provisions Courantes	-6 950		6 950
Charges de Gros Entretien	-19 637	0	19 637
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-24 538	0	24 538
Frais Généraux Siège	-79 749	0	79 749
Total Autres Charges d'Exploitation	**-841 817**	**0**	**841 817**
Total Charges d'Exploitation	**-1 146 584**	**0**	**1 146 584**
Autres Charges Non Courantes	-17 683		17 683
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-387		387
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-91 239	0	91 239
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	**15 347**	**0**	**-15 347**
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	**187 009**	**0**	**-187 009**
Frais Financiers	-765	0	765
Total Frais Financiers	**-765**	**0**	**765**
Resultat avant Impots sur les Sociétés et Déficits antérieurs	**186 244**	**0**	**-186 244**

B. COMPTES DU DELEGATAIRE

Après une année 2020 impactée par les mesures sanitaires (Le CA ayant diminué en 2020 de 271 591 €, à cause de la baisse des tarifs mise en œuvre dès novembre 2019, et des deux périodes de confinement, pour un EBIT diminué de 93 126€ HT), l'exercice 2021 a été naturellement meilleur car moins impacté par la conjecture et les restrictions. Malgré un exercice de 11 mois (fin du contrat de DSP au 30/11/2021), les produits d'exploitation ont progressé de 14 %.

Les charges directes d'exploitation étant amputées analytiquement du mois de décembre, celles-ci ont diminuées mécaniquement de 13,8 %.

Concernant les autres charges d'exploitation, la redevance au concédant a progressé compte-tenu de l'évolution du CA.

En résulte un EBIT à hauteur de 187 009 € (57 883 € en 2020) en progression de 223,1 % vs 2020, qui traduit très nettement le rebond de fréquentation.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

EN H.T.	Année 2020	Année 2021
Horaires parcs	522 390	665 122
Abonnés parcs	533 910	563 490
Voirie		
Garantie de recettes villes		
Prestation de services		
Activité de Contrôle		
Appels de charges amodiataires	15 983	10 728
Activités annexes	14 588	12 600
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 086 871	1 251 940
Subventions d'exploitation		
Autres Produits	69 402	66 306
Sous Total Autres Produits	69 402	66 306
Total Produits d'Exploitation	**1 156 273**	**1 318 246**
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-154 045	-125 689
Personnel Contrat à Durée Determinée		
Autre Personnel externe et Frais Divers	-2 990	979
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-530	-5 459
Prestations de Nettoyage	-32 267	-27 043
Prestations de Gardiennage	-19 584	-19 100
Sous Total Frais de Personnel	-209 416	-176 312
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-53 964	-27 232
Entretien : Contrats	-34 251	-41 379
Electricité, Fluides	-41 420	-44 811
Autres Prestations Sous Traitées		
Frais de Télécommunication	-3 708	-3 499
Location Matériel d'Exploitation	-40	204
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-133 383	-116 717
Actions Commerciales	-860	-573
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-9 010	-11 240
Frais Administratifs et Divers	-745	75
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-10 615	-11 738
Total Charges Directes d'Exploitation	**-353 414**	**-304 767**
Police d'Assurances	-6 954	-7 604
Sinistres	-5 242	-4 547
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-5 726	-6 260
Redevances Aux Concédants	-486 022	-621 100
Taxes et Versements Assimilés	-79 299	-71 432
Autres Charges et Provisions Courantes	7 144	-6 950
Charges de Gros Entretien	-16 200	-19 637
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-21 955	-24 538
Frais Généraux Siège	-88 471	-79 749
Total Autres Charges d'Exploitation	-702 725	-841 817
Total Autres Charges d'Exploitation	**-702 725**	**-841 817**
Total Charges d'Exploitation	**-1 056 139**	**-1 146 584**
Autres Charges Non Courantes		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-128	6 585
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-42 123	8 762
Autres Provisions Non Courantes		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-42 251	15 347
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	**-42 251**	**15 347**
EBIT	**57 883**	**187 009**
Frais Financiers	-2 334	-765
Total Frais Financiers	-2 334	-765
Total Frais Financiers	**-2 334**	**-765**
Resultat Net avant Impot Parc	**55 549**	**186 244**

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

II. DETAIL DU CALCUL DE LA REDEVANCE (VARIABLE ET FIXE)

INDIGO

Indigo Infra France

METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

DETERMINATION DE LA REDEVANCE FIXE du Parc REPUBLIQUE

(article 2 de l'avenant 1 de 2011 et article 3 de l'avenant 3 de 2019 au contrat d'affermage N°07-143 pour l'exploitation du parking république du 19 juillet 2007)

ANNEE : 2021 du 1er Janvier au 30 Novembre

A) Détermination du coéfficient d'indexation :

K = 0,15 + 0,65 (ICHT-IME x a / ICHT-IMEo) + 0,20 (EBIQ00 x b / EBIQo)

ICHT-IMEo =	100,0	valeur décembre 2008 indice du coût du travail, tous salariés dans les industries mécaniques et électriques
a =	1,0648	(ICHTTS1 déc 2008 : 143,0/ICHTTS1 août 2006 : 134,3)
ICHT-IME =	**127,5**	indice connu au 1er janvier 2021 (juillet 2020 : date de parution 12/10/20)
	135,8	
EBIQo =	111,0	valeur novembre 2006
b =	1,0525	coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ
	1,1276	coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ00 base 100 2005
	1,0564	coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ00 base 100 2010
EBIQ00 =	**103,1**	indice connu au 1er janvier 2021 (novembre 2020 : date de parution 23/12/20)
010534841	129,3	

0,15	0,15
0,65	0,882453
0,20	0,232901

K (2021) = 1,26535

début d'exploitation : 19-02-2008
début du calcul de la redevance : 01 juin 2008

B) Redevance fixe

Montant forfaitaire :	400 000,00
Montant indexé :	**506 141,58**
Montant indexé prorata :	**463 963,11**

Redevance fixe 2021 **463 963,11**

REDEVANCE FIXE 2021 PROPOSEE =	**463 963,11**

B) Redevance variable : RE

REn = 80% (Rn - Sn)

So =	910 000,00	**Sn =**	**1 151 472,09**
		seuil indexé prorata	**1 055 516,08**
Recettes HT 2021 :	1 251 940	**Rn =**	**1 251 939,93**
Horaires	665 121,68		
Abonnés	563 490,25		
Autres	23 328,00		
		(Rn - Sn) =	196 423,85
		REn =	**157 139,08** 0,80

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

III. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL

Nous vous remercions de vous reporter au chapitre 6 du compte-rendu technique.

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

3

ANNEXES

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022

Annexe 1 : Liste des amodiataires Parc République

Annexe 2 : Organigramme Parc République

Annexe 3 : Compte d'exploitation 2021 Parc République – Version complète

Annexe 4 : Note sur l'Etablissement des Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public

Annexe 4a : Présentation des Méthodes et des Eléments de calcul Economique Annuel et Pluriannuel (Article R 1411-7 I- a et b du CGCT)

Annexe 4b : Règles et méthodes comptables (I- a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation

Annexe 4c : Gestion des services communs

Annexe 5 : Comparatif Réalisé N / Budgété N Parc République – Version complète

Annexe 6 : Comparatif Budgété N+1 / Réalisé N Parc République – Version complète

Annexe 7 : Bilan et Comptes de résultat de la société Concessionnaire

Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2022